

AVRIL / MAI / JUIN 2021

BUDGET 2021

Sur le Vif

Exposition médiathèque :
Confort moderne
P.5

Envoie l'assos...

Le Triolet 24
P.14

Focus

La villa Saint-Joseph :
opération vaccination
P.18



Voeux de Plélan-le-Grand Janvier

Retrouvez la rétrospective de l'année 2020 et les voeux des élus sur www.plelan-le-grand.fr



Permanences CIRFA : Centre d'Information, et de Recrutement des Forces Armées !

2ème Mercredi du mois

L'armée de Terre recrute et organise des permanences à la médiathèque sur rendez-vous : www.sengager.fr/prise-rdv-candidat



Liaison chaude à la salle des fêtes pour les collégiens !

Mars

En raison des capacités d'accueil et du protocole sanitaire, 80 élèves reçoivent chaque jour des repas chauds livrés par le restaurant scolaire. Le reste des élèves dispose d'un panier repas livré au collège. Un planning permanent est établi pour que chaque enfant, mange deux fois par semaine, un repas.

MERCI DE NOUS L'AVOIR POSÉE !

Boîte à idées - Référent : Maire de Plélan-le-Grand

Qu'est-ce qui fait obstacle à l'ouverture de la rue des « elfes » à la circulation ?

La rue des elfes se trouve près de la zone d'activité des Grands Chênes gérée par la communauté de commune de Brocéliande. La rue débouche sur le parking du super U qui est une voie privée. Elle est fermée pour des raisons de sécurité.

LE "PLÉLAN MAG"
EST UNE PUBLICATION
DE LA MUNICIPALITÉ
DE PLÉLAN-LE-GRAND

Directrice de publication :
Murielle Douté-Bouton

Directrice adjointe : Murielle Douté-Bouton
Photos : Marc Lehar'el / Candice Hazouard
Mise en page et rédaction : Marc Lehar'el

Corrections : Murielle Douté-Bouton, Anne Le
Quéré

Charte graphique © Pollen Studio
Imprimerie Atimco
Imprimé sur papier 100% recyclé
Tirage 2 150 exemplaires

ÉDITO

Murielle Douté-Bouton
Maire de Plélan-le-Grand



Ce Plélan Mag est en grande partie dédié à la présentation du budget 2021 : la préparation du budget est un exercice très rigoureux, qui doit prévoir les crédits nécessaires à la fois au fonctionnement récurrent des services, au renouvellement de matériel, au maintien en état des bâtiments et des voiries.

Nous avons une « marche » à franchir en 2021 : la modernisation de l'infrastructure informatique est une priorité tant en terme de niveau d'équipement que de sécurité. Ce budget intègre aussi un volet d'investissements plus lourds liés à de futurs aménagements et de nouveaux équipements pour préparer l'avenir, en particulier la tranche 2 de la Canopée, l'extension de la salle des sports, des études d'aménagement sur le secteur du Landret.

Le renforcement du protocole sanitaire début février nous a contraints à modifier le fonctionnement de la restauration scolaire. Pour assurer la distanciation suffisante entre les

groupes classe, nous avons organisé deux services pour les élèves des écoles primaires au restaurant scolaire et l'accueil à la salle des fêtes de la moitié des élèves du collège en liaison chaude, l'autre moitié des élèves étant servi en paniers repas au collège. Cette organisation complexe a nécessité beaucoup d'adaptation de chacun : élèves, parents, enseignants, agents de la collectivité. Je remercie chacun d'entre vous pour sa compréhension : ce dispositif fonctionne, espérons que de nouveaux bouleversement ne s'imposeront pas à nous dans les prochaines semaines.

Le décalage du couvre-feu à 19h donne à tous un peu plus de souplesse. Malheureusement, nous n'avons pas de visibilité sur la possibilité d'organiser des événements festifs et culturels dans les semaines et mois à venir, alors que le printemps arrive et que nous aurions tous souhaité nous retrouver.

Le tour de l'étang de Trégu devrait pouvoir ré-ouvrir mi-avril : l'intervention d'engins lourds pour évacuer les arbres tombés lors de la tempête Alex a été rendue impossible par les conditions météorologiques. Nous avons préféré reporter cette intervention pour ne pas détériorer les sols.

Nous vivons actuellement une période charnière : un an après le début des mesures sanitaires en France, quelques semaines seulement après le déploiement de la vaccination. Il est impératif de rester mobilisés, notamment lors du marché, en respectant les gestes barrières, le port du masque, le sens de circulation et en évitant les attroupements.

Tenons le coup ensemble, en pensant aux soignants qui sont toujours sur le pont, aux personnes fragiles, à celles qui se battent et celles qui se remettent, à ces professionnels toujours empêchés de travailler. Dans ce marathon contre le virus, je souhaite courage à chacune et chacun d'entre vous.



UNE RÉPONSE ?

Vous n'avez pas reçu de réponse à votre question sur le Plélan-mag ?

Afin que la mairie puisse vous apporter une réponse personnalisée, nous invitons les plélanais à indiquer leurs coordonnées sur votre bulletin déposé dans la boîte à idée. En effet, pour y répondre convenablement, certaines questions nécessitent des éclaircissements de votre part, plus de précisions de notre côté et donc plus de place dans le Plélan-mag.

Inscription dans les écoles publiques pour la rentrée 2021



Vous arrivez à Plélan, votre enfant aura 3 ans en 2022 ou vos enfants changent d'école ? Signalez vous au plus tôt auprès des directrices d'école pour inscrire vos enfants pour la rentrée de septembre 2021. Une fermeture de classe à l'école maternelle les Mains Vertes est prévue par l'inspection académique : plus les effectifs définitifs seront connus tôt, plus nous pourrons mesurer les éventuelles marges de négociation.



Imaginez des projets locaux. L'appel à projets de la P'tite Fabrique démarre dès le mois de juillet : des projets par & pour les habitants. Plus d'informations dans le prochain Plélan-mag et en contactant la mairie : 02 99 06 81 41

RECRUTEMENT
ARGENT DE
POCHE

Vous avez entre 16 et 18 ans ? L'opération Argent de poche est faite pour vous. Elle vous permet de gagner un peu d'argent pour les vacances d'été en échange de menus travaux pour la commune. Date limite de candidature : 5 juin 2021.

Dossier d'inscription disponible en ligne et en mairie.

RECRUTEMENT
SAISONNIER

Pour la période de juillet-août, la mairie recrute 4 contractuels : 2 au service technique et 2 pour assurer l'accueil de la piscine. Date limite de candidature avant le 1^{er} juin. Envoyez votre candidature à l'adresse : rh@plelan-le-grand.fr

LES NOUVELLES « TÊTES »

De nouveaux agents arrivent à la mairie de Plélan-le-Grand



Virginie BOURGEOUX

En poste depuis le début de l'année au sein de la médiathèque, elle a évolué dans le monde de la culture depuis plus de 20 ans. Elle est heureuse de valoriser la culture et de permettre à tout-e-s d'y accéder. Plélanais-e-s, vous avez des idées pour la vie culturelle ? Virginie sera ravie d'en discuter avec vous.



Mathieu COEFFET

Attiré par les légendes de la forêt de Brocéliande, il travaille avec à l'entretien de des espaces verts de la commune de Plélan-le-Grand. En raison de la période compliquée, causée par la COVID-19, il est ravi d'embellir la commune avec des fleurs.

PRISE DE RDV EN LIGNE



Nouveauté sur le site de la commune de Plélan-le-Grand

Carte nationale d'identité et passeport

Depuis le mois de février, les internautes peuvent directement prendre rendez-vous sur le site de la commune : www.plelan-le-grand.fr. La procédure ne dure que 2 minutes.

Apportez vos pièces justificatives

Pour demander une **carte nationale d'identité**, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport... La carte

d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Pour faire un **passeport biométrique**, les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement... Dans tous les cas, il faut fournir une photo, un justificatif de domicile et un timbre fiscal (86 € pour un majeur en France).

En savoir plus :

www.service-public.fr



EXPOSITION MÉDIATHÈQUE : CONFORT MODERNE

Du 15 mars au 3 avril, une nouvelle exposition a mis à l'honneur les travaux des élèves de l'école de la Pierre Pourprée, sous l'accompagnement de l'artiste : Candice Hazouard.



Une résidence de création

Dans le cadre de la « résidence d'artiste en milieu scolaire », durant l'année scolaire de 2019-2020, l'artiste Candice Hazouard a animé des ateliers artistiques auprès des élèves de CM1 et a intensifié ses recherches documentaires autour du « Confort moderne » à Plélan.

Confort Moderne : mutations des années 60 à Plélan

Les années 60...une belle époque ? Arrivée du gaz, de l'électricité, de l'eau courante, du téléphone, du réfrigérateur, de la télévision, de la machine à laver, de la voiture, etc... un voyage de la découverte du passé et des bouleversements de la vie quotidienne des plélanais sous un regard artistique.

Cette démarche s'inscrit en continuité de celle initiée en 2017 sur les mutations urbaines du quartier de Bourg-L'Evesque à Rennes, avant pendant et après la construction du gratte-ciel d'habitations : « Les Horizons ».

Un travail artistique exaltant

« Ce fut une belle expérience de voir l'enthousiasme des enfants vers la

découverte du passé », souligne l'artiste Candice Hazouard.

Les élèves ont participé à l'enquête en interrogeant leurs grands-parents sur le passé de la commune de Plélan-le-Grand. Reportage vidéo, photographie argentique, procédé cyanotype (technique de nuance de bleu), et création d'une affiche sérigraphie (technique d'impression artistique) réalisée avec l'Atelier du Bourg : les enfants sont restés émerveillés par ce voyage artistique.

Et après ?

L'artiste Candice Hazouard poursuit ses recherches avec les élèves de CM2 de l'école de Notre de Dame de Plélan-le-Grand.

Plélan-le-Grand : un soutien

La commune de Plélan-le-Grand est l'initiatrice de ce projet avec la DRAC : co-construit avec l'association Clair-Obscur.

En savoir plus

Candice Hazouard : www.coxypy.fr
Clair Obscur : www.clairobscur.info



Appel à contribution

Vous souhaitez apporter votre témoignage et vos photos sur les années 60 à l'artiste Candice Hazouard ?

Envoyez votre email à l'adresse :

coxypy@gmail.com



Candice
Hazouard

TRAVAUX DE RÉNOVATION : L'ÉGLISE SAINT-PIERRE ET L'ÉGLISE SAINT-ETIENNE

Du 25 au 29 janvier, la société Fauchoux a réalisé des travaux de rénovation sur les couvertures des clochers des 2 églises de Plélan-le-Grand.

Un diagnostic des 2 églises

Un diagnostic réalisé en 2019 par l'entreprise Fauchoux avait mis en évidence des défauts d'étanchéité sur le clocher de l'église Saint-Etienne au Thélin ainsi qu'un pourrissement de l'habillage et des fixations de l'horloge de l'église Saint Pierre du centre-ville.



Réparer

A l'aide d'une nacelle télescopique de 60m, la société Fauchoux a pu procéder aux réparations de ces 2 clochers. Désormais, il ne pleut plus dans l'église du Thélin et l'horloge de l'église Saint-Pierre coiffée d'un joli parement en cuivre ne menace plus de se décrocher.

Sécuriser

Un plancher de sécurité sera installé par l'entreprise Bodet pour faciliter la maintenance des cloches sur l'église de Saint-Etienne.

Financer

Le coût total des opérations s'élève à 23 462 € TTC dont 10 000 € est subventionné par l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.).



BONS REPAS DU CCAS : TÉMOIGNAGE D'UNE RESTAURATRICE

Le jeudi 11 février, Karine Scipion a apporté son témoignage sur les bons repas de 10 € du CCAS émis en remplacement du traditionnel repas des aînés. Ces bons repas sont destinés aux aînés de la commune à partir de 75 ans et sont uniquement valables chez les restaurateurs plélanais.



Sous un matin enneigé, Karine Scipion, gérante de «Les Boucaniers» depuis plus de 8 ans, a mis en place la vente à emporter de ses plats : Langue de boeuf le lundi et le couscous le jeudi.

Elle a répondu favorablement à l'opération du CCAS. Depuis le début de l'opération en décembre, jusqu'en février, elle a été payée par ses clients avec 30 bons repas. Ceux-ci lui ont permis de faire découvrir auprès de certains aînés son couscous. D'ailleurs, 50 couscous ont été commandés dès le début du mois de février.

Elle félicite la démarche du CCAS envers les restaurateurs et les aînés, cependant, elle déplore le délai de remboursement assez long lié « aux procédures administratives avec le trésor public ».

« Certains clients attendent l'ouverture des restaurants pour utiliser leurs bons repas », souligne Karine Scipion. La gérante espère au plus vite l'ouverture de son restaurant car c'est un « lieu de rencontre permettant le maintien du lien social ».



Karine Scipion remercie chaleureusement l'ensemble des plélanais pour leurs soutiens face à la crise sanitaire.

En raison des mesures actuelles pour gérer la crise sanitaire, la durée de validité des bons repas sont prolongés jusqu'au 30 Juin.

RÉHABILITATION DU LAVOIR DE MIGRAINE ET RÉOUVERTURE D'UN CHEMIN RURAL

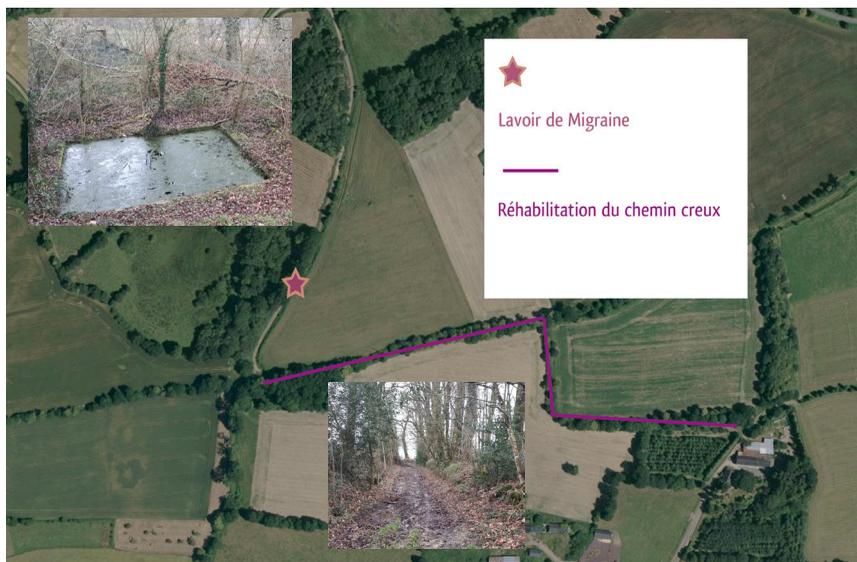
Durant le mois de janvier, le lavoir de Migraine a été réhabilité et un chemin creux a été réouvert.

Chemin rural

Des travaux ont réouvert un ancien chemin creux pour une connexion avec le hameau de l'Orgeril et pour le rendre accessible par les piétons, vélos et chevaux : une balade agréable pour tous.

Lavoir de migraine

Suite à la demande d'un Plélanais, la mairie a mandaté une entreprise pour le nettoyage du lavoir de Migraine.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pas de lingettes dans vos toilettes !

Les lingettes dites biodégradables, composées de fibres synthétiques ultra-résistantes, ne se dégradent en réalité qu'au bout de 3 mois. Elles ne se recyclent pas et polluent le milieu naturel.



Sources des images : La SAUR (Société d'aménagement urbain et rural)



SON MÉTIER

Parlez-moi de vous !

Je suis Céline LETOURNEUR, j'ai 25 ans et je suis la responsable des ressources humaines depuis le mois de février. Diplômée d'un master 1 en droit public, j'ai travaillé pendant plus de 2 ans à la communauté de communes de Grand Lieu dans les ressources humaines. Titulaire depuis peu du grade B de la fonction publique territoriale, je gagne en responsabilité avec ce nouveau poste.

Quelles sont vos missions ?

Je m'occupe du suivi de carrière, de la vie professionnelle des agents, du recrutement. Pour cela, une veille juridique est importante pour suivre les nombreuses évolutions.

J'optimise l'organisation des services en lien avec les responsables et les élus tout en étant à l'écoute des agents avec une discrétion professionnelle pour leur bien-être et le bon fonctionnement des services.

Qu'est-ce qui vous plaît et vous motive dans ce métier ?

Je suis heureuse de répondre aux besoins des agents, participant ainsi au maintien de la qualité du service public.

Céline LETOURNEUR

Responsable des ressources humaines

Les - du métier

"Les normes juridiques sont en constantes évolutions, elles ont un impact important sur les services et dans la vie professionnelle des agents."

Les + du métier

"La polyvalence du métier et le contact humain avec les agents."

C'EST VOTÉ

16 DEC.

- Patrimoine : cession au département du terrain d'assiette du futur Centre d'Incendie et de Secours
- Personnel communal : dispositions relatives au recrutement d'un agent contractuel pour accroissements temporaires d'activités au service support
- Personnel communal : attribution de chèques-cadeaux « commerces plélanais » aux agents pour les fêtes de fin d'année
- Assainissement collectif : signature d'une convention d'assistance technique avec le département
- Commande publique : avenant n°2 pour le marché de travaux d'assainissement chemin des chateaux-rue du pont breton
- Scolaire : renouvellement des conventions avec la mairie de Paimpont relatives à la scolarisation extra-communale et les modalités de participation financière
- Finances : décision modificative n°4 du budget principal
- Economie : ouverture exceptionnelle des commerces le dimanche en 2021
- Information sur les décisions prises par le maire dans le cadre des délégations accordées par le Conseil municipal

13 JANV.

- Communauté de communes de Brocéliande : modification statutaire –intégration de la compétence « mobilité » au sein du bloc de compétences obligatoires - signature de la convention de partenariat avec la région Bretagne
- Communauté de communes de Brocéliande : mises à jour statutaires - compétence "eau" et « dénomination de la communauté de communes de Brocéliande »
- Patrimoine : la délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de réparation de la digue des forges programme 2021
- Personnel communal - modification du tableau des effectifs
- Subventions : demande de subvention au titre de la répartition des amendes de police - dotation 2020/ programme 2021
- Scolaire - contrat d'association école privée - Participation 2021
- Commande publique : construction de la maison de l'enfance et des services - avenant 2 à la rémunération définitive du maître d'œuvre
- Commande publique : validation du projet de réseau de chaleur - affermissement de la tranche conditionnelle du marché de maîtrise d'œuvre
- Commande publique : avenant n°1 pour le marché de travaux d'aménagement de la voie d'accès au futur centre de secours – rue du marché
- Économie : installation d'un food-truck au Thélin - convention d'occupation du domaine public et fixation des tarifs
- Finances - mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021
- Syndicat départemental d'énergie 35 - modification des statuts
- Information : présentation du rapport d'activités 2019 du syndicat départemental d'énergie 35

 Vous trouverez les comptes-rendus du Conseil municipal sur www.plelan-le-grand.fr
Une version papier est disponible en mairie

PLÉLAN-LE-GRAND SELECTIONNÉE



Le programme Petites villes de demain déployé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales va permettre à notre commune de bénéficier de financements de l'Etat sur plusieurs volets de la revitalisation des centres bourgs : ingénierie, animation, soutien à la dynamisation économique....

En savoir plus

www.agence-cohesion-territoires.gouv.fr

COMMERCES A VOTRE SERVICE

L'ATELIER DE JOHANNA

Johanna Gouriou, jeune mère de famille de 23 ans, a ouvert son salon de coiffure depuis le 1^{er} Août 2020.

« Un réel bonheur de revenir aux sources ! Déjà plusieurs mois que je me suis lancée dans cette merveilleuse aventure ». Un défi au jour d'aujourd'hui avec la Covid-19, mais tellement heureuse de partager sa passion à travers sa clientèle. Déjà un lien qui se crée depuis l'ouverture, c'est que du bonheur ! Plusieurs prestations différentes sont à découvrir : coiffures, soins profonds, ongles, barbes, colorations végétales.

4 Rue de l'Hermine
Tél. 02 99 06 82 21
Facebook : @latelierdejohanna

Horaires d'ouvertures
(hors couvre feu)
Lundi au jeudi : 9h - 19h
Vendredi : 9h - 20h
Samedi : 8h - 16h



LA MAISON.FR



Depuis 2018, la maison.fr et le responsable du magasin M. COUSIN Julien, sont ravis d'accueillir les plélanais. « J'ai toujours apprécié le milieu rural » déclare M. COUSIN. Depuis le début de la crise sanitaire, ce commerce et ses salariés s'adaptent : mise en place d'un sens de circulation, d'un comptage électronique automatique, d'une protection des caisses et du gel hydroalcoolique. La surface de vente est limitée à 50 personnes. En raison de la Covid-19 : « J'invite les plélanais à se rendre sur notre site : www.lamaison.fr, + de 40 000 références sont à découvrir notamment ceux dans notre magasin. »

La Pointe, Rue de Montfort
Tél. 02 99 06 83 07
www.lamaison.fr

Horaires d'ouvertures (hors couvre-feu)
Lundi : 14h - 18h30 / Mardi au vendredi : 9h - 12h15 / 14h - 18h30
Samedi : 9h - 12h15 / 14h - 18h

LE BUDGET

LE 24 MARS A EU LIEU LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF.
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT SONT MAÎTRISÉES
ET LA MAIRIE CONTINUE D'INVESTIR.



BUDGET 2021

www.plelan-le-grand.fr/budget-2021

Pour plus de
transparence*



* Accédez directement à tous les
documents budgétaires de la commune.



LA PAROLE À

Sébastien Le Rhun

Adjoint aux finances et aux infrastructures supports

Chaque année, le budget présenté et voté en mars est le résultat d'un travail de longue haleine, résultant d'une collaboration active entre les agents et les élus municipaux pendant les 7 mois précédents : le maire et son adjoint aux finances y jouent un rôle de chef d'orchestre.

Quel est votre bilan de l'année 2020 : « Covid-19 » ?

L'année 2020, fut une année, difficile pour les Plélanais. De nombreux commerces ont dû fermer durant les confinements, et la quasi-totalité des événements a été reportée à une date ultérieure.

Même si des dépenses supplémentaires ont dû être réalisées- achat de masques pour la population et les agents, les produits d'entretien contre la COVID-19 – c'est surtout la baisse de recettes liées à la fermeture ou à la suspension de services qui a été importante : suspension du marché, fermeture de la restauration scolaire et de la garderie puis fonctionnement partiel, exonération de droits terrasses. Globalement, le déficit généré a été évalué à 100 000 €. Cependant, notre bilan 2020 reste bon, grâce à des subventions de l'Etat pour les masques et aux versements de droits de mutation beaucoup plus élevés que ceux attendus.

Qu'apportera le budget 2021 aux Plélanais ?

Ce budget met en avant notre volonté de moderniser l'action publique pour plus d'efficacité dans les services et de sécurité face au développement des cyber-attaques. L'ensemble de l'outil informatique sera remis à niveau : un agent très expérimenté a été embauché pour un an afin de mener à bien cette mutation informatique d'envergure. Une responsable des ressources humaines a aussi été recrutée. Elle améliorera la gestion des carrières et pilotera les évolutions liées aux effectifs notamment en prévision de départs en retraite pour

le maintien de la qualité du service public de proximité.

La politique culturelle sera développée grâce à une augmentation de temps de travail de l'animatrice de la médiathèque dédié à ces projets. La 3^e édition du budget participatif la P'tite fabrique sera lancée.

Des actions pour dynamiser le centre-ville sont prévues avec l'augmentation du nombre de placiers par dimanche lors du marché hebdomadaire et l'achat de barrières anti-bélier pour le sécuriser. La signalétique du centre-ville sera renouvelée pour améliorer la visibilité des commerçants et des services.

La rue du Fief va être partiellement ré-aménagée afin de réduire la vitesse des automobilistes.

La campagne Plélanaise bénéficiera d'un renforcement de la rénovation de voirie rurale et de la poursuite de la réfection des chemins ruraux.

Les travaux de la tranche 2 de la Canopée démarreront à l'automne et un architecte sera retenu pour travailler sur le projet d'extension de la salle des sports.

Concernant le plus long terme, nous lançons les études pré-opérationnelles pour la création d'une ZAC sur le secteur du Landret afin d'y accueillir de nouveaux logements, ainsi que des études de conception d'un réseau de chaleur alimenté au bois pour desservir plusieurs bâtiments du centre-ville.

Quel impact aura ce budget sur les finances ?

Afin de dérouler notre programme politique, de répondre aux nouveaux

besoins, de garder notre capacité à investir, nous avons fait le choix d'augmenter d'un point le taux de fiscalité sur le foncier bâti. La gestion des dépenses de fonctionnement étant déjà très optimisée, le recours à la fiscalité locale est le choix que nous avons retenu pour financer ces nouvelles dépenses, ce levier n'ayant pas été activé depuis 2015.

C'est notre unique marge de manœuvre pour compenser l'augmentation des coûts des matières premières et des prestations des services, sauf à réduire le niveau des services publics actuellement proposés aux Plélanais. Les taux sur le foncier (bâti et non bâti) pratiqués à Plélan-le-Grand restent toujours inférieurs aux taux moyens de notre strate de population.

Votre conclusion ?

Ce premier budget de la nouvelle équipe municipale se veut toujours maîtrisé sur le fonctionnement, avec une épargne brute cible à 500 000 €, afin de soutenir nos investissements dans l'avenir, tout en s'assurant une capacité de désendettement raisonnable, inférieure à huit ans.

Je suis donc fier de vous présenter ce budget 2021 qui répond à trois engagements de campagne qui me sont chers :

- Garantir la qualité du service public de proximité
- Poursuivre la modernisation de l'action publique
- Assurer une gestion efficiente des finances publiques.

EN CHIFFRES

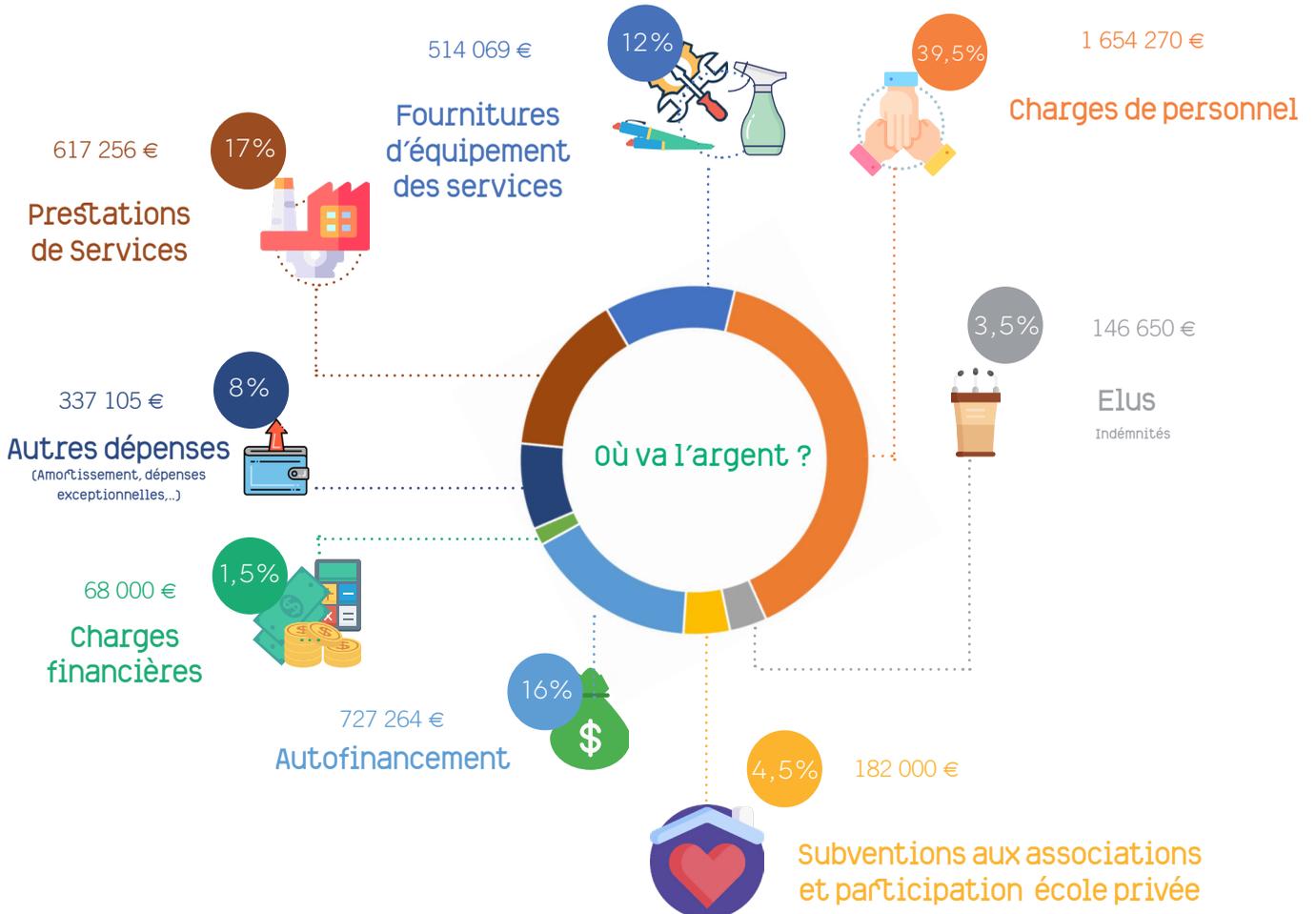
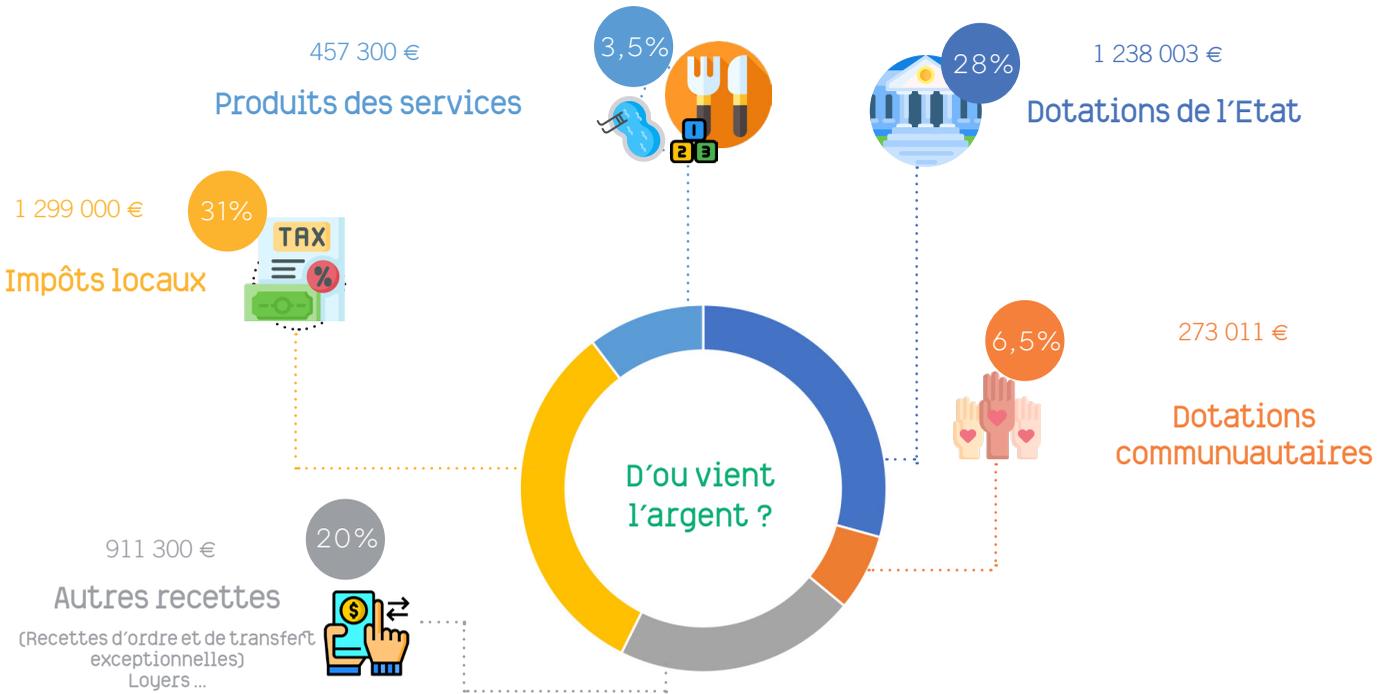
4 178 614 €

Budget de fonctionnement

3 063 993 €

Budget d'investissements

BUDGET DE FONCTIONNEMENT



FISCALITÉ

Suite à la réforme de la taxe d'habitation, les communes n'ont pratiquement plus d'autonomie financière. Le conseil municipal a décidé le 24 mars d'augmenter d'un point le taux de la taxe sur le foncier bâti : explications.

Les taux de la commune

2015 – 2020



15,86%

Les taux des 3 taxes sont restés inchangés

Taxe d'habitation : 15,45%

Foncier bâti : 15,86%

Foncier non bâti : 47,17%

2021



16,86%

Le taux de la taxe du foncier bâti augmente

Taxe d'habitation : 15,45%

Foncier bâti : 16,86%

Foncier non bâti : 47,17%

Les taux moyens des communes de 3 500 à 5 000 habitants

2020



18,93%

Le taux moyen de la taxe du foncier bâti des autres communes est supérieur

Taxe d'habitation : 14,25%

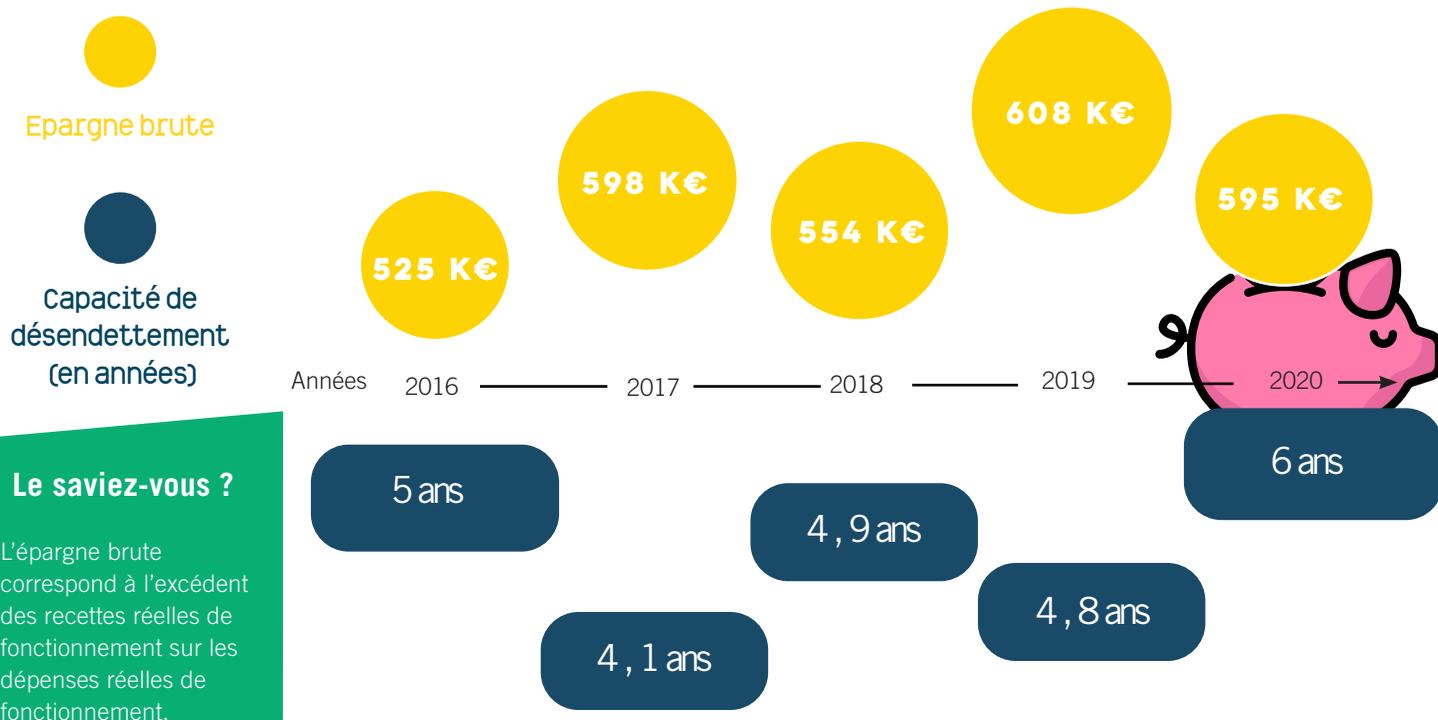
Foncier bâti : 18,93%

Foncier non bâti : 48,91%

En compensation de la perte de recette liée à la disparition de la Taxe d'habitation, la commune percevra dorénavant la part départementale de la taxe foncière. Par conséquent le taux de référence communal 2021 pour le foncier bâti correspondra à son taux de 2020 (augmenté de 1 point par décision municipale) additionné du taux départemental 2020 (19,9%). Les Plélanais verront donc sur leur avis d'imposition foncière, un taux communal 2021 de 36,76% à la place de 15,86% en 2020, et un taux départemental 2021 de 0% à la place de 19,9%.

EPARGNE BRUTE ET L'ENDETTEMENT

La mairie a emprunté 1 000 000 € en 2020 pour financer les grands projets. C'est un levier habituel pour permettre l'investissement qui se complète avec de l'autofinancement apporté par l'épargne brute.



ZOOM SUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES EN 2021



Extension : La Canopée
Financement des travaux & de
la maîtrise d'oeuvre
de la Tranche 2 .
238 000€



Extension de la salle de sport
Financement de la maîtrise d'oeuvre et
choix d'un architecte.
54 000€



Chemins
Financement des travaux des
chemins ruraux.
122 000 €



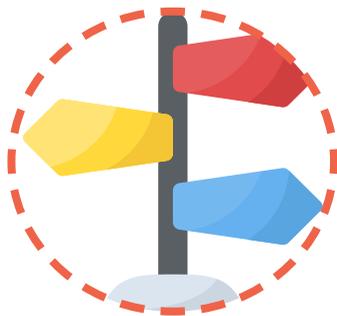
Voirie urbaine
Financement des travaux de
voirie urbaine.
241 000€



Réseau de chaleur bois
Lancement des études pour
desservir plusieurs bâtiments
du centre-ville.
20 000€



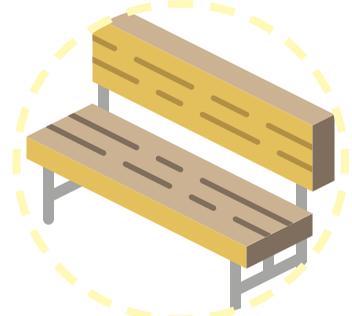
Centre d'Incendie et de Secours (CIS)
Contribution (fonds de concours) de la
commune pour la construction du CSI
rue du marché.
130 000€



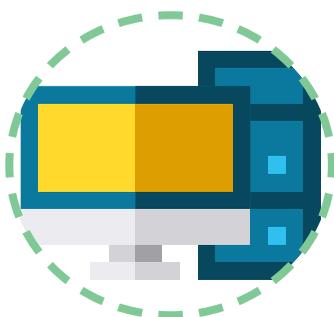
Signalétique
Renouvellement des panneaux
de signalisation.
25 000€



Boucles pédestres
Création d'un circuit de
promenade pédestre .
19 000€



Mobilier urbain
Développement des espaces
touristiques et patrimoniaux
59 000 €



Equipement des services
Remise à niveau du parc
informatique.
57 000 €

TRIOLET 24

L'école de musique associative (Triolet 24) propose une série de concerts sur sa page facebook et des cadeaux.

Une série de concerts virtuels «EN FAMILLE»

Les conditions sanitaires actuelles ne permettant pas les répétitions et la musique, le concert prévu le 09 avril à Bréal n'aura donc malheureusement pas lieu.

Pour le remplacer, une nouvelle animation virtuelle sera diffusée sur leur page facebook.

Une série-concert «EN FAMILLE».

Des élèves inscrits cette année, de la même famille, frère-sœur, sœur - sœur, maman - enfant, mari - femme, s'entraînent depuis début mars pour vous présenter leur duo familial.

Nos élèves n'entendront malheureusement pas encore d'applaudissements, alors n'hésitez pas à venir liker pour les encourager !

Triolet 24 espère pouvoir entendre à nouveau des applaudissements au mois de juin.

Deux concerts d'élèves sont prévus, le 05 juin et le 18 juin, sous réserve des futures conditions sanitaires.

Vacances de Pâques

L'école de musique sera fermée du 25 avril au 09 mai 2021.

Suivez toutes les actualités

- site : www.triolet24.fr
-  : Triolet-24-Ecole-de-Musique

Pour les contacter :

Triolet 24 - École de musique intercommunale associative
11, rue de Bruz 35310 Bréal-sous-Montfort
dir.info@triolet24.fr / 02 99 60 00 16



CLUB PHOTO DE BROCÉLIANDE

Gardons les liens

En raison de la pandémie, le Club Photo de Brocéliande a dû suspendre ses réunions hebdomadaires du jeudi soir. Néanmoins, afin de conserver un lien convivial entre ses adhérents, des sorties-ateliers sont programmées permettant de poursuivre nos échanges dans le respect des règles sanitaires.

Si, comme nous, vous avez envie de partager notre passion pour la photo, n'hésitez pas à nous rejoindre.

CLUB R'MINE VERTE VTT

Une nouvelle année se prépare pour le Club R'mine verte VTT.

Vous pouvez les rejoindre chaque dimanche matin au parking du cinéma de Plélan-le-Grand à 8H30 (l'hiver) et 8H00 en période estivale. Nous participons également aux randos organisées par les clubs voisins. Enfin le jeudi soir nous réalisons des sorties en nocturne généralement au départ de Plélan.

Durant l'année nous améliorons ou créons de nouveaux sentiers, de cette manière notre randonnée des beiles a de plus en plus de succès. Celle-ci aura lieu le 19 septembre 2021.

N'hésitez pas à venir rouler avec nous. Une pré-inscription sera en

Contacts:

Téléphones:

06 75 36 17 14

06 31 72 92 51

Mail :

clubphoto.broceliande@gmail.com



place au magasin de cycle de chez Fred (Dzumac) à Plélan-le-Grand.

Le club est sur les réseaux sociaux : www.facebook.com/Rmineverte

Adresse Mail : rmine.verte@gmail.com

Contacts : Gérard 06 66 48 15 48 / Philippe 06 08 32 79 98





FC PLÉLAN-MAXENT : LABEL ÉCOLE DE FOOTBALL FÉMININE



En 2020, le FC PLÉLAN-MAXENT (FCPM) a candidaté pour l'obtention du label école de football féminine de la Fédération Française de Football. Elle vise à récompenser les clubs qui ont investi sur une véritable politique d'accueil et de formation des jeunes footballeuses.

Label : une marque de reconnaissance du travail

Depuis 6 ans, le club a développé le foot féminin alors qu'il était peu médiatisé.



Label Ecoles Féminines de Football

Il existe 3 classes du label école féminine de football : Bronze, Argent et Or qui certifient le niveau et les

critères de ces 4 axes :

- Projet Associatif
- Projet Sportif
- Projet Educatif
- Projet de Formation



Le club avance à grand pas vers l'obtention du label Argent avec la visite des instances de la ligue de Bretagne prévue cette année. « Ce label permettra de démontrer aux parents et aux jeunes joueuses le sérieux de notre club dans les domaines sportif, associatif, éducatif et de formation » souligne

le Président Christian Caisso. Le FCPM reste prêt à accueillir de nouvelles joueuses.

protocole sanitaire de la Fédération Française de Football (FFF) et des autorités locales, les jeunes ont pratiqué leurs sports favoris avec leurs ami-e-s.

Travailler avec les parents

Grâce aux parents, à ces bénévoles, le club avance dans ses projets. « Malgré les difficultés de la vie quotidienne, l'investissement de ces bénévoles pour les enfants sont une marque de reconnaissance et d'attachement au club » explique Christian Caisso.

Travailler avec les autres associations

Le FCPM, souhaite travailler en harmonie avec les autres associations. « Nous remercions vivement Mme la Maire de Plélan-le-Grand, M. le Maire de Maxent, l'adjointe de la vie associative, culturelle et sportive Mme Marty de Plélan et M. Raoult l'adjoint aux associations de Maxent qui ont soutenu leurs engagements durant cette période difficile. « Nous espérons arriver à améliorer nos infrastructures (terrains, vestiaires, bureau, club house) pour le bien de toutes et tous ».

Rôle sociétal et protocole sanitaire

Ainsi, le club joue un rôle sociétal au coeur du territoire de Brocéliande pour la jeunesse. En effet, dans le respect du

En savoir plus :

- www.fc-plelan-maxent.footeo.com
- www.facebook.com/fcpcm35/



LA VILLA SAINT-JOSEPH : OPÉRATION VACCINATION

A ce jour, 90% des résidents de l'EPHAD sont vaccinés contre la Covid-19.



Une cellule de crise : COVID

Face à la crise sanitaire, la cellule de crise COVID de la villa a mis en oeuvre des mesures de prévention :

- Port obligatoire d'un masque chirurgical fourni par l'établissement pour les professionnels, pour tous les visiteurs pendant toute la visite et pour les résidents lorsqu'ils sortent de leur unité de vie.
- Désinfection régulière des mains à la solution hydro-alcoolique (professionnels / résidents / visiteurs).
- Inscription des visiteurs sur le registre à l'accueil, prise de température et remplissage du questionnaire médical.
- Respect de la distanciation physique.
- Visites des résidents dans deux petits salons dédiés (pas de visite en chambre).

Don de masques

Le manque de masques en mars 2020 a été résolu via le don d'une famille qui a permis aux professionnels d'être équipés dans l'attente des dotations de l'ARS.

Des tests

Des tests antigéniques sont proposés aux professionnels de façon hebdomadaire. En cas de symptômes évocateurs de COVID chez un résident, celui-ci est immédiatement isolé et un test PCR est réalisé.

Vaccination : début d'une fin de crise ?

L'arrivée du vaccin est source d'espoir afin de tourner la page de cette crise sanitaire présente depuis presque 1 an.

La 1^{ère} campagne de vaccination s'est déroulée le 21 janvier et le 11 février. Le 4 mars a eu lieu la 2^{ème} injection pour ceux ayant reçu leur première injection le 11 février. Afin d'obtenir une couverture vaccinale importante, les professionnels, les bénévoles, les époux et épouses de résidents se sont vu proposer le vaccin en EPHAD.

Dans l'attente des effets du vaccin dans les prochains mois, l'EPHAD poursuit ses efforts et continue à appliquer avec rigueur les gestes barrières. « Nous remercions les résidents et leurs familles

pour leur compréhension, leur patience et leur collaboration. Un grand merci aux professionnels de l'EPHAD qui depuis 1 an ont dû adapter les organisations de travail » annonce la directrice de l'EPHAD Mme Marina Malard.

Reconstruire les liens

Dans les prochains mois, l'EPHAD, reconstruira collectivement et solidairement les liens qui permettent à la Villa Saint Joseph d'être un véritable lieu de vie grâce au dynamisme et à la motivation de tous et toutes !

Le saviez-vous ?

Après plus de 60 ans d'existence, l'EPHAD géré par l'association « Villa St Joseph », dispose de 85 chambres de 20 à 22 m² dont 82 lits en hébergement permanent et 3 lits en hébergement temporaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez les comptes-rendus du Conseil municipal sur www.plelan-le-grand.fr

VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération
35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 06 81 41

Fax 02 99 06 97 96

accueil@plelan-le-grand.fr

www.plelan-le-grand.fr

Horaires

Lundi au mer. > 9h/12h – 14h/17h

Jeudi > 14h/17h

Vendredi > 9h/12h – 14h/16h30

Le premier et le troisième samedi du mois : 9h à 11h30.

Permanences en mairie

Pour un rendez-vous avec le député, le conseiller départemental, l'architecte conseil, l'ADIL ou le conciliateur de justice, s'adresser directement à l'accueil de la mairie au 02 99 06 81 41.

Rencontrer la maire

Vous souhaitez rencontrer Murielle Douté-Bouton ou l'un de ses adjoints. Ils vous reçoivent sur rendez-vous au 02 99 06 81 41.

LA MÉDIATHÈQUE

18, rue Nationale
35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 61 80 03

mediatheque@plelan-le-grand.fr

www.mediatheque-julien-gracq.fr

Horaires bibliothèque

(hors couvre-feu)

Mardi : 16h00-19h00

Mercredi : 10h00-12h00 et 14h00-18h00

Vendredi : 16h00-19h00

Samedi : 10h00-12h00 et 14h00-17h30

Horaires cyber-base

Mardi : 16h00-18h00

Mercredi : 14h00-18h00

Jeudi : 14h00-17h00

Vendredi : 16h00-18h00

Samedi : 10h00-12h00 et 14h00-17h00

LA DÉCHETTERIE

Z.A. La Pointe rue des Artisans

35380 Plélan-le-Grand

Tél. 02 99 61 87 27

Horaires

Lundi & jeudi > 8h30/12h – 13h30/18h

Samedi > 8h30/12h30 – 13h30/17h30

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Septembre

Anicet THOMAS LE MELLEÇ

Mathieu LEBAS

Octobre

Elliott FAUCON

Décembre

Malo BRESSON

Agathe PERRAULT

Alessio DURAND PAOLINI

Emma BARA

Janvier

Nathan VIVIER

Aron WEBER

Kaylhis SOILIH

Marin LE MARCHAND

Décès

Septembre

Raymonde HERVAULT

Georges GITTON

Maryvonne BOUVET

Décembre

Marcel WEITTE

Didier DEVAUX

Odette CHABOT

Maurice BARBIER

Désiré CLEMMEN

Annick GRIMAU

Janvier

Jeanne PLAIGNET

Brigitte LAUNAY

Février

Marcel MARCHAND

René GUIHARD

Francis LASSALLE

Jean-Marc BOUCEY

VIE LOCALE

VIVRE À PLÉLAN DANS LE CALME



Règlementation des bruits de voisinage

Les bruits récurrents ou à des heures inappropriées constituent une partie des causes de conflits de voisinage et de mésententes. L'arrêté municipal n°22-17

du 15/03/2017 précise les règles locales relatives au bruit afin de limiter ces conflits et d'améliorer la bonne entente entre voisins. Il est consultable en mairie et sur le site internet de la commune :

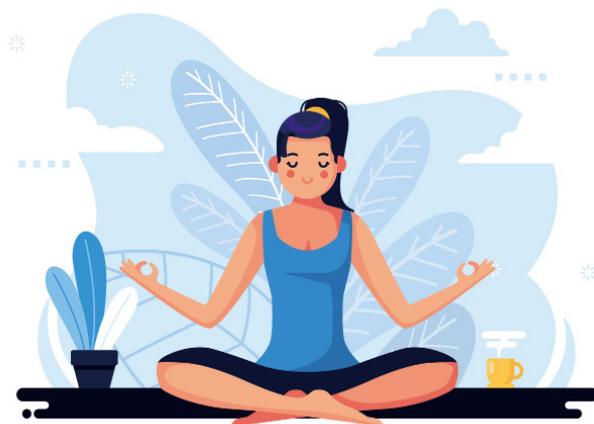
www.plelan-le-grand.fr

Quelques rappels ci-dessous:

Une souplesse pour les travaux

Je suis un particulier ou un professionnel : mes travaux réalisés à l'aide d'outils, d'appareils ou d'engins susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, **sont autorisés du lundi au samedi de 8h00 à 19h00.**

Ils sont interdits les dimanches et jours fériés à l'exception des travaux agricoles saisonniers, nécessitant une disponibilité des engins et une intervention tributaire de la météo.



Je diffuse de la musique dans le respect des consignes

Je m'assure que ma musique est inaudible sur la voie publique à **partir de 22h30 en semaine et à partir de 00h00 dans les nuits de vendredi à dimanche.**

14 mai et 11 juin : 9h30
Ateliers bébés lecteurs
 Sur réservation du 02 99 61 80 03
 Médiathèque

1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois
: 16 avril, 21 mai, 4 et 19 juin
Lieu d'Accueil Enfants Parents
 Le LAEP est un espace de parole, de rencontres et d'échanges pour les parents/ futurs parents accompagné-e-s d'un enfant de 0 à 6 ans.
 La Canopée

Vous avez besoin de vêtements ?
Vestiaire troc
 Vous avez besoin de vêtements, de chaussures...
 L'équipe du vestiaire peut vous accueillir sur rdv les lundis après-midi.
 Contacter l'accueil de L'Inter'Val au 02 99 06 88 90
 L'Inter'Val

Dimanches 13 et 21 juin
Eléctions
 Elections départementales et régionales
 La Région et le Département

Restons solidaires !
SOLIDAIR BREIZH
 SOLIDAIR BREIZH est une plateforme d'entraide entre habitants du territoire, qui permet de mettre en lien les personnes qui ont besoin d'aide et celles qui peuvent apporter leur aide. L'Inter'Val fait le lien entre ces différentes personnes afin de développer la solidarité !
 Contacter l'accueil de L'Inter'Val au 02 99 06 88 90
 L'Inter'Val

Judis après-midi
Trésor public
 Accueil sur rendez-vous au 02 99 09 85 30 ou sur impots.gouv.fr dans la rubrique contact.
 Communauté de communes de Brocéliande



LES BONS REPAS SONT PROLONGÉS JUSQU'AU 30 JUIN

Focus : Informations



Objectif job d'été : une version en ligne cette année

Le désormais traditionnel Objectif job d'été n'a pas pu se tenir en février en raison des conditions sanitaires. Qu'à cela ne tienne, les services info jeunes et développement économique de la communauté de communes se sont adaptés et vous proposent cette année une version numérique. Depuis fin mars, une plateforme regroupant les offres d'emplois saisonniers disponibles sur le territoire et ses alentours est accessible à www.emploi-saisonnier.cc-broceliande.bzh. Plusieurs dizaines d'offres y sont disponibles.

Des bourses pour soutenir les initiatives

Afin de soutenir les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs projets la Communauté de communes de Brocéliande a créé deux «bourses coup de pouce pour votre projet». La première est dédiée aux projets citoyens qui concernent le territoire : projets sportifs, culturels, environnementaux, associatif. La seconde s'adresse aux jeunes qui ont un projet de mobilité à l'international : job, échange culturel, stage non obligatoire. Dans les deux cas, les dossiers sont à retirer auprès du Service Info Jeunes : Tél : 07 72 66 25 34 - info.jeunesse@cc-broceliande.bzh



Semaine de la Petite Enfance

Habituellement programmée au mois d'avril, la Semaine de la Petite Enfance aura lieu (en raison de la situation sanitaire), du 19 au 26 juin. La thématique de cette année : le noir & blanc. Spectacle, séance de bébés lecteurs signée, lectures pour les tout-petits, conférences et moments d'échanges pour les professionnelles, sieste musicale... Les animations seront nombreuses. Dans les jours précédents, de petites surprises sont également prévues. Rendez-vous sur la page Facebook et le site internet de la Communauté de communes pour en savoir plus.